

CYCLING
MADE
IN FRANCE



LA PLATEFORME
DU VÉLO ET DES
MOBILITÉS ACTIVES

Bonus écologique & vélo à assistance électrique - Tribune

Pourquoi le Gouvernement ne vole-t-il pas au secours du succès ?



Tribune en ligne - L'Obs - Le Plus

Le Gouvernement a annoncé le 2 novembre la mise en place d'un bonus écologique pour l'achat d'un deux-roues motorisé électrique venant compléter le bonus écologique pour l'achat de voitures électriques. Le deux-roues motorisé électrique est-il une bonne solution pour encourager la mobilité décarbonée ? Sans doute même si le sujet demeure peu documenté. Le vélo à assistance électrique (VAE) l'est-il aussi ? Assurément comme le démontrent de nombreux travaux et notamment l'étude présentée par l'Ademe en septembre dernier. Pourtant, le Gouvernement n'a pas retenu cette solution que nous lui présentons sans relâche, dont les retombées sont bonnes pour la mobilité, l'environnement et l'économie et qui a déjà fait ses preuves en matière de dynamique de transfert de la voiture solo vers un mode alternatif.

Le fait que le VAE ne soit toujours pas dans le radar du Gouvernement alors qu'il vient d'adopter la Stratégie de développement de la mobilité propre est incompréhensible. Rappelons en effet qu'elle prévoit un report modal important de la voiture solo vers les modes actifs et une augmentation de la part du vélo de 2,7 % (en 2008, en nombre de déplacements dans les transports de courte distance) à 12,5 % en 2030. Tout aussi incompréhensibles les quelques arguments opposés à la proposition de rendre le VAE éligible au bonus écologique à l'Assemblée nationale le 17 novembre dans le cadre de l'examen du Projet de Loi de Finances pour 2017.

A l'évidence le Gouvernement n'a pas connaissance de l'impact environnemental de cette solution et ignore que l'Ademe a mis en évidence que, là où elle existe, l'aide à l'achat de VAE entraîne une baisse notable de l'usage de la voiture. Couplée à la location longue durée, elle représente 650 à 1400 km en voiture évités par usager et 200 kg de CO2 économisés en moyenne.

Nous déplorons, de plus, que le Gouvernement n'ait pas pris en compte, pour le soutenir, l'intérêt croissant des Français pour cette solution de mobilité bénéfique à la santé des usagers et à l'économie de notre pays. Les ventes de VAE sont en constante progression - 100 000 unités ont été vendues en 2015 dont près de la moitié est fabriquée en France - et ont un effet d'entraînement non seulement sur la production de ces vélos mais bien évidemment sur leur distribution, leur location et leur entretien entraînant dans les trois cas la création d'emplois à la clé, non délocalisables.

Pourquoi se priver d'une solution si performante ? Comment atteindre les objectifs de la stratégie nationale bas-carbone qui fixe une baisse des émissions de GES dans le secteur des transports de 10% sur la période 2019-2023 et de 21% sur la période suivante en omettant cette incitation ?

Nous, députés, élus en charge des mobilités actives et acteurs économiques du vélo, voulons croire que le Gouvernement ne va ni rétro-pédaler, ni faire du sur-place mais pallier cet oubli dans les meilleurs délais en élargissant le champ d'éligibilité du bonus écologique au vélo à assistance électrique en raison de son impact positif démontré sur l'environnement, la santé et l'économie de notre pays.

Alexis BACHELAY, député des Hauts-de-Seine, Philippe GOUJON, député de Paris, François de RUGY, député de Loire-Atlantique, Vice-président de l'Assemblée nationale, Jacques KRABAL, député de l'AIN, Philippe PLISSON, député de la Gironde, Bertrand PANCHER, député de la Meuse, Pierre SERNE, président du Club des villes et territoires cyclables, Jérôme VALENTIN, Directeur Général de Cycleurope et Co-Président de l'Union Sport & Cycle, François LUCAS, Président d'Arcade Cycles, Yves SALAUN, Directeur général de la Manufacture française du Cycle, Grégory TREBAOL, Directeur général du Groupe Easybike, Emmanuel ANTONOT et Greg SAND, cofondateurs et dirigeants de

Moustache Bikes, Thomas COULBEAUT, Président de Douze Cycles, Boris WAHL, Fondateur et dirigeant de Cyclable, Laurent MERCAT, Président Directeur général de Smoove, Franck BREDY, Gérant de Velogik, François SCHAUB, Président de Green On, Jean-Christophe BROGGINI, Directeur de Cyclables entreprises, François LOMBARD, Gérant de Neovelo, Charles PORETZ, Président de Cyclez, Corinne VERDIER, Présidente d'Altinnova, Grégoire MAES, Directeur général d'Abri Plus, Christophe MILON, Directeur d'EcoCompteur, Eric BLANCHARD, Directeur de Cyvea Prestations, Céline NOEL, Directrice de REFABDIJON, Céline SECKLER, Gérante de Clean Energy Planet, Gaël SAUVANET, Directeur de Geovelo, Pierre GOGIN, Premier Co-Président de l'Union Sport & Cycle, Denis BRISCADIEU, Président de CYCLELAB, André GHESTEM, Président directeur général de Shimano France.

La lettre d'information de la Plateforme du vélo et des mobilités actives animée par le Club des villes et territoires cyclables
33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris - tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - plateformevelo@villes-cyclables.org